

Procès verbal du Conseil d'école du 20 octobre 2022

Ecole élémentaire la Vallée du Lac Château-la-Vallière

Présents :

Mairies : Madame Gauthier (adjointe en charge des affaires scolaires de CLV), Monsieur Wells (mairie de Lublé)

Représentants des parents d'élèves : Madame Breton (titulaire), Messieurs Roy, Madi (titulaires), Madame Scoupe (suppléante)

Enseignants : Mesdames Laur, Monmousseau, Messieurs Raveneau et Legendre.

DDEN : Madame Teillay Chantal

Absents excusés :

Mme Leclerc (inspectrice de l'Education nationale)

Monsieur Gauthier (mairie de CLV)

Monsieur Veauvy (mairie de Couesmes).

Monsieur Vignas (mairie de Brèches)

Mme Briand et Mme Gaignard (représentantes des parents d'élèves)

Mme Berthet (enseignante)

Mme Martin (enseignante)

1) Effectifs et répartitions

a) Au 20 octobre, l'école compte 103 élèves répartis de la manière suivante :

-15 CP avec Mme Monmousseau et Mme Martin (mardi)

-18 CE1 avec M.Raveneau

-22 CE2 avec Mme Laur

-22 CM1 avec Mme Berthet

-26 CM2 avec M.Legendre et Mme Martin (lundi).

Monsieur Legendre annonce les prévisions 2023-2024 :30 CP ; 15 CE1 ; 18 CE2 ; 22 CM1 ; 22 CM2 soit un total de 107 élèves.

Sandrine Leray, AESH, est présente dans l'école et accompagne 3 élèves.

b) L'école élémentaire de la Vallée du Lac dépend du RASED de Neuillé Pont Pierre. Madame Virginie Pichon-Dupont est la maîtresse E (qui apporte des aides pédagogiques aux élèves) rattachée à notre école. Mme Hélène Collongues est la maîtresse G. Elle intervient sur notre école auprès des élèves en classe de CP pour les aider à devenir élève. Ces deux enseignantes sont présentes sur notre école les lundis et les jeudis. Le travail mené se fait en lien avec les enseignants.

2) Exercice incendie

_-alerte incendie le jeudi 29 septembre 2022. L'alerte a été déclenchée par monsieur Gérard Merchier premier adjoint avec un employé communal à la demande de Monsieur Legendre. Les élèves du CP au CM2 ont mis 1min53 pour évacuer et se ranger dans le calme au point de rassemblement. (1min49 l'année passée).

3) Elections des parents d'élèves.

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Elles ont eu lieu uniquement par correspondance. Sur 180 électeurs, il y a eu 114 votants dont 102 bulletins valablement exprimés. La participation est de 63,33%. Les parents de la liste sont donc élus.

Sont élus : Monsieur Roy, Madame Gaignard, Monsieur Madi, Madame Breton, Madame Briand.

Nous avons 4 suppléants : Monsieur Wells, Madame Rivas, Madame Scoupe et Monsieur Barbillot.

Le vote s'est fait uniquement par correspondance. Pour l'année scolaire 2023-2024, nous vous proposons de voter également uniquement par correspondance.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le vote par correspondance pour l'année 2023-2024.

4) Règlement intérieur

Madame Gauthier demande l'ajout d'une phrase dans l'article 6 concernant la conduite, le comportement et les sanctions : « Toutes dégradations **volontaires** du matériel scolaire ou de la mairie seront prises en charge par les parents des élèves concernés. »

Changement dans l'article 3 : fréquentation et obligation scolaire.

« La fréquentation de l'école élémentaire est obligatoire dès l'âge de six ans ».

« Pour toute absence supérieure à 4 demi-journées non justifiées dans le mois, le directeur est tenu d'en informer les services compétents de l'Inspection Académique. »

Le règlement est voté à l'unanimité.

5) Evaluations nationales CP, CE1

Les évaluations nationales se sont tenues du 12 au 23 septembre 2022. Elles se sont bien déroulées.

Madame Monmousseau et Monsieur Raveneau ont pris rendez-vous avec tous les parents et ont transmis les résultats pour chaque enfant. Les CP ont des résultats corrects et les CE1 des résultats plutôt satisfaisants. Les exercices étaient mieux adaptés.

6) Projets pédagogiques

-CP-CE1 : projet jardin dans le parc de la mairie dont le but est de faire un potager collectif dont les citoyens de la commune pourront profiter et entretenir. L'école est à l'initiative du projet avec un objectif de reprise par les citoyens de Château-la-Vallière.

-CE1 : projet natation à la piscine du Lude pour 8 séances les mardis à partir du 4 janvier 2023.

-CE2-CM1 : projet jardin au printemps dans le potager de l'école.

-CE2-CM1 : projet autour de l'art dans le monde en lien avec les dictées et pour favoriser l'accès à la culture.

-CM2 : projet Histoire (rallye lecture, dictées, histoire par des résolutions-problèmes, rituels du matin sur le thème histoire et projet théâtre).

-CM2 : Cross avec les collégiens

Projets communs

-Marché de Noël le vendredi 9 décembre 2022 à la salle des fêtes.

-Ecole et cinéma : la première séance aura lieu le jeudi 1^{er} décembre pour les cycles 2 et 3. Le cycle 2 : Kerity et le cycle 3 : Tout en haut du monde.

-Les fêtes anglophones (Halloween, Thanksgiving, Christmas day, Australia day et Saint Patrick day).

-Mise en place dans les prochaines semaines de primOT (primaire Orléans-Tours) qui est un ENT (environnement numérique de travail) d'école. La mairie se renseigne actuellement pour les tarifs.

7) Travaux à l'école

-La porte qui sépare la cuisine et le couloir du bâtiment direction est cassée.

-Un long chantier sur 14 mois va débuter à l'école de la Vallée du Lac bloquant l'accès au portail habituel. Les enfants de l'élémentaire devront rentrer par le portail blanc (parking des enseignants et du personnel) et rejoindre la cour de l'élémentaire par le portail vert (accès à l'école des secours). La gendarmerie et du personnel de mairie seront présents au retour des vacances d'automne pour accompagner les parents.

Mme Monmousseau demande où les enseignants vont pouvoir se garer ? Mme Gauthier répond qu'un espace pourrait être envisagé près du château d'eau pour que les enseignants se garent. Cette idée doit être discutée avec le maire.

-chauffage : problème avec les radiateurs dans le bâtiment RASED. Un radiateur sur deux fonctionne et les autres chauffent peu. La température n'excède pas les 18°.

Madame Gauthier annonce que des chauffagistes sont venus pour vérifier l'état des chauffages à la chaufferie.

-Mme Collongues a demandé s'il était possible d'installer des stores dans la salle G du bâtiment RASED.

-TNI et ordinateurs sont obsolètes. La venue d'un informaticien est la bienvenue pour regarder et mettre à jour le matériel et gérer le calibrage des TNI.

Madame Gauthier répond qu'un devis a été passé à la mairie.

8) Budget

Le compte est créditeur.

Nous remercions les municipalités, l'Association de Parents d'Elèves et les parents qui nous soutiennent financièrement dans nos actions.

Nous rappelons que la cotisation à l'USEP Château-la-Vallière est un don. Un don est fait pour tout le monde. Les ventes (chocolats, brioches) n'entrent pas dans le don. Le groupe scolaire fonctionne en deux entités. La maternelle avec un compte OCCE et l'élémentaire avec un compte USEP. Vous devez donc transmettre l'argent en liquide ou les chèques à l'élémentaire et libeller vos chèques à l'ordre de l'USEP.

1- Quels sont les projets de sorties scolaires prévues sur l'année 2022-2023 ?

R: Nous ferons des sorties de fin d'année en lien avec les thèmes de l'année (Le Jardin et l'Histoire).

2- Est-il possible de transmettre le compte-rendu du CE aux familles des élèves et qu'il ne soit pas uniquement à destination des RPE ?

Monsieur Legendre répond que le procès-verbal du conseil d'école sera fourni aux familles par mail afin de faire des économies de papier mais que toutes les familles auront les procès-verbaux. Il sera également affiché dans le tableau dédié pour les personnes n'ayant pas d'adresse internet

3- Une question a été soulevée par plusieurs parents d'élève sur l'adéquation entre les propos et l'attitude du personnel encadrant le service de cantine et le public scolaire :

- Langage grossier (« fermez-la »)
- Punitives collectives s'appliquant à la table lorsque un élève a un mauvais comportement...
- La pause méridienne étant un moment où les élèves peuvent décompresser et partager un moment convivial, peuvent-ils discuter sans se faire reprendre ?

R: Madame Gauthier est venue discuter avec le personnel de la pause méridienne et a prévu une réunion avec eux dans les trois prochaines semaines. Sur la question des punitions collectives, madame Gauthier évoque qu'il se passe des choses sur les tables et qu'il est difficile de connaître le véritable responsable. Madame Gauthier explique que les enfants jouent avec la nourriture et ne sont pas toujours polis avec le personnel de cantine. Concernant le bruit, madame Gauthier comprend que les enfants doivent et puissent échanger sur le temps de cantine et que le matériel est adapté pour limiter le bruit (tables notamment).

Monsieur Legendre évoque que toute l'équipe enseignante tient à souligner le travail de qualité de Nohémie sur les activités qu'elle propose sur le temps de la pause méridienne. Madame Gauthier reconnaît également les qualités de Nohémie et tient à préciser que ce sont des initiatives personnelles.

Madame Breton demande s'il est possible de faire un trombinoscope du personnel de mairie qui encadre les enfants. Madame Gauthier répond que c'est possible.

4- Quand est-ce que les toilettes seront remises en état et est-il possible d'assurer leur propreté plus régulièrement ?

R: Madame Gauthier explique que l'entrepreneur Eric Verneau est passé et qu'il a réparé une fuite. Monsieur Legendre explique que les retours des enfants sur les toilettes font état du même constat (manque de propreté, toiles d'araignée...). Monsieur Roy demande s'il est possible de faire deux passages quotidiens pour le nettoyage. Madame Gauthier explique que ce n'est pas possible. Madame Breton suggère que le personnel du midi puisse jeter un coup d'oeil pour vérifier l'état des toilettes. Monsieur Roy explique que c'est normal qu'après qu'une centaine d'élèves passe aux toilettes, certains ont oublié de tirer la chasse d'eau et de nettoyer la cuvette. Madame Teillay ajoute que certains enfants ont peur d'aller aux toilettes à l'école et se propose de nous transmettre une enquête nationale sur l'état des toilettes.

5- Est-il possible d'installer des porte-manteaux sous le préau afin que les enfants qui se dévêtissent pendant la récréation ne soient pas obligés de laisser par terre leurs vêtements ?

R: Madame Gauthier explique que c'est possible. Madame Monmousseau évoque la question de la sécurité en cas de chute sur les portes manteaux. Madame Scoupe pense que ça ne changera pas le fait que les enfants laisseront leurs vêtements par terre. Monsieur Roy dit que cela peut apprendre aux enfants à se responsabiliser.

6- Les repas végétariens proposés le sont-ils réellement, car les menus affichés indiquent régulièrement des aliments à base de viande ou de poisson (cervelas, gratin de poisson, pâté de campagne...)?

Madame Gauthier dit que le fournisseur est JMG traiteur et qu'effectivement il y a eu un souci avec un menu végétarien qui n'était pas végétarien. Madame Breton ajoute que certains menus ne sont pas adaptés aux enfants (le cervelas qui baigne dans la sauce) et que les plats sont trop épicés.

Monsieur Wells demande si le menu végétarien est obligatoire une fois par semaine. Madame Gauthier répond oui.

Madame Breton demande s'il n'y a pas d'autres fournisseurs. La réponse est négative.

Monsieur Roy demande si les menus sont constitués avec une diététicienne ? Madame Gauthier répond que la personne en charge des menus suit les recommandations d'une diététicienne.

Monsieur Wells demande si certains élèves sont végétariens ? Madame Gauthier répond que certains enfants ne mangent pas de viande mais qu'ils ne sont pas végétariens.

Madame Gauthier invite les représentants des parents d'élèves à venir goûter les menus de cantine et voir comment se passe le service.

La séance est levée à 19h25.

LE GENDRE



RAVENEAU



MADI

